# 

* Date : 02-12-2009
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2009773642
* Auteur :

Suite à la requête déposée le 28 septembre 2009, par ordonnance de Mme le juge de paix du canton de Gembloux-Eghezée, siège de Gembloux, rendue le 24 novembre 2009, la nommée Mme Cécile Gilboux, née le 16 septembre 1925 à Ham-sur-Sambre, domiciliée à 5190 Ham-sur-Sambre, rue Chaumont 66, a été déclarée incapable de gérer ses biens et a été pourvue d'un administrateur provisoire en la personne de Mme Anny Lejour, avocate, dont les bureaux sont établis à 6250 Presles, rue des Taillandiers 5.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) Véronique Denil.